



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité



PANORAMA SVT D'ACCUEIL

2022-2023

Cette brochure, qui est un guide pratique, se destine à informer les nouveaux collègues de SVT entrant dans l'académie de Rennes ainsi que les personnels vacataires et contractuels.

TABLE DES MATIERES

Contenu

La conception des programmes et leur mise en œuvre _____	1
Sécurité au laboratoire _____	5
L'organisation de l'inspection pédagogique régionale de SVT _____	6
Le Webmail académique _____	7
Toutatice : la plateforme académique _____	8
Personnes ressources _____	11
Fiche pratique à destination des personnels Agents Non Titulaires. _____	14

LA CONCEPTION DES PROGRAMMES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

La conception des programmes et leur mise en œuvre

LES METHODES PEDAGOGIQUES

- L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre est fondé sur des démarches didactiques permettant l'investigation coopérative des élèves menée dans le cadre des problématiques retenues.
- Dialogue de recherche, prise d'initiatives et diversité des stratégies de résolution sont au cœur de cette démarche. L'identification explicite des questions scientifiques à résoudre ou des possibles explicatifs à argumenter scientifiquement est un préalable incontournable pour donner du sens aux apprentissages.
- Cet enseignement favorisant la construction de compétences doit donner, par ailleurs, toute sa place aux apprentissages permettant de consolider les acquisitions. Ces apprentissages portant sur des compétences clairement identifiées se fondent sur l'activité et la réflexivité des élèves accompagnés par le groupe et le professeur. Ils constituent un temps de la séance.
- L'évaluation est mise en œuvre afin que l'élève puisse identifier ses progrès et ses difficultés. Elle s'inscrit dans les apprentissages.

- L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre ne doit pas non plus trop s'éloigner de l'objet de l'étude c'est-à-dire le réel. Il est souhaitable de partir, chaque fois que cela est possible du concret ou alors de documents de substitution qui s'en rapprochent le plus. Dans l'ordre : vidéos, photographies, textes, dessins et schémas peuvent être utilisés.
- L'utilisation des technologies usuelles de l'information et de la communication (multimédias, expérimentation assistée par ordinateur) doit régulièrement s'intégrer dans la démarche d'investigation mise en œuvre.
- Une séquence peut consister à trouver des réponses à l'ensemble des questions qui ont été soulevées au départ et qui s'enchaîneront selon un ordre logique. Le rôle du professeur est très important pour faire émerger les questions fécondes qui amèneront les élèves à expérimenter, observer ou rechercher dans des documents. Ces questions deviennent alors des problèmes biologiques ou géologiques qui initient une démarche d'investigation.
- Dans d'autres circonstances, l'activité des élèves consistera à conduire une argumentation à partir de documents, pour justifier des résultats.
- Les traces écrites font partie de l'activité. Elles s'élaborent progressivement au fur et à mesure du déroulement de la leçon. Elles gagnent à être présentées selon un plan bien structuré (qui ne reprend pas systématiquement toutes les étapes de la démarche) et faire apparaître le travail personnel de l'élève et les bilans élaborés collectivement. Ce conseil n'a pas pour objectif de formaliser pour formaliser mais la structuration est une aide à la mémorisation.
- Même si certains documents restent nécessaires dans les classeurs d'élèves, l'utilisation abusive des photocopiés et des photocopies est souvent dénoncée. Le manuel scolaire est un outil de l'élève

LA CONCEPTION DES PROGRAMMES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

qui demande à être utilisé en classe, et le questionnement intermédiaire gagne souvent à être construit par (ou avec) les élèves plutôt qu'à être imposé par le professeur dans un photocopié.

- Dans la logique de ce qui a été écrit précédemment, toute systématisation de fiches d'activités qui imposent la démarche est à éviter. Ceci ne remet naturellement pas en cause les fiches techniques d'utilisation du matériel ou de protocole.
- Le socle commun des connaissances et des compétences impose une réflexion interdisciplinaire, mais la nécessité de travailler en interdisciplinarité ne se limite pas au collège.

L'ÉVALUATION

- Lors de l'évaluation (tout comme lors de la formation à laquelle elle fait suite), une attention toute particulière est à porter sur ce que l'on évalue réellement en termes de compétences.
- Il est important aussi de bien distinguer l'évaluation formative, pratiquée lors d'activités intégrées au cours, lorsque l'élève est en situation d'apprentissage et qui ne peut donc donner lieu à une note qui compterait pour une moyenne trimestrielle, de l'évaluation sommative (ou évaluation-bilan) qui, elle, se situe lorsque l'apprentissage est terminé.
- Lors d'une évaluation sommative, les questions faisant appel à la restitution de connaissances ou à leur présentation organisée sont toujours d'actualité. Il convient de veiller à la typologie des questions de restitution qui doivent être adaptées au niveau d'enseignement.
- Toute compétence évaluée lors d'une évaluation sommative doit avoir fait l'objet d'un apprentissage et être en adéquation avec celles travaillées dans le chapitre.
- L'enseignement des SVT participe à la formation à des compétences scientifiques, mais aussi à la formation aux autres compétences du socle commun des connaissances et des compétences.
- Lors d'une évaluation sommative, l'élève doit être capable de prévoir sa note. Il est ainsi important de préciser ce qui est évalué dans chaque question et de donner le barème.
- Dans une dynamique d'autoévaluation, il convient de mettre l'accent sur la production de traces écrites personnelles permettant aux élèves de formaliser leur raisonnement et d'identifier les éventuels blocages.
- Ces traces personnelles sont pour le professeur source de diagnostics lui permettant d'envisager des remédiations.
- L'évaluation des compétences expérimentales est prise en compte dans la note du baccalauréat (BO spécial n°7 du 6 octobre 2011). Au collège, comme au lycée, l'évaluation des pratiques expérimentales tout au long du parcours de l'élève doit pouvoir être mise en œuvre.

LA CONCEPTION DES PROGRAMMES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

PROGRAMMES EN VIGUEUR EN LYCEE

Classe de seconde : https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/00/8/spe647_annexe_1063008.pdf

Première enseignement de spécialité SVT : https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/54/2/spe648_annexe_1063542.pdf

Première Enseignement Scientifique de tronc commun :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Enseignement_scientifique/58/3/Programme2020_Ens_Sci_COM_1eG_modifie_1313583.pdf

En classe de première Enseignement Scientifique il faut traiter les contenus d'au moins 3 thèmes sur les 4 premiers (le thème "projet numérique et expérimental" n'étant pas à considérer dans le choix). Cette possibilité appartient aux équipes éducatives en tenant compte de la cohérence possible avec les 3 thématiques de l'enseignement scientifique en classe de terminale, des projets possiblement engagés avec des contextes locaux, d'une concertation entre les disciplines engagées dans cet enseignement.

Terminale enseignement de spécialité:

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/11/4/spe252_annexe_1159114.pdf

Au bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021 a été précisé un aménagement pour l'organisation de notre programme de spécialité SVT en terminale : Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021

Deux nouvelles parties de programme ne font plus l'objet de question aux écrits de spécialité de la mi-mars :

- la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des populations »
- la partie « Les traces du passé mouvementé de la Terre ».

Terminale Enseignement Scientifique de tronc commun :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/84/7/spe241_annexe_1158847.pdf

LA CONCEPTION DES PROGRAMMES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

PROGRAMMES EN VIGUEUR EN COLLEGE

Les programmes à mettre en œuvre en 2021-2022 sont ceux qui ont été publiés au J.O. du 24-11-2015. Le CSP a proposé, avec l'aide des IGÉSR experts, des ajustements pour permettre à tous les élèves d'appréhender de manière éclairée et au plus tôt les questions climatiques et environnementales, et d'en saisir les enjeux pour mieux pouvoir agir. La nature de ces ajustements a été précisée dans le panorama de rentrée de septembre 2020.

<https://www.education.gouv.fr/renforcement-des-enseignements-relatifs-au-changement-climatique-la-biodiversite-et-au-developpement-5489>

Document cycle 3 : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf

Document cycle 4 : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf

Sécurité au laboratoire

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Les EPI sont des équipements de protection qui ont pour but de protéger contre les risques occasionnels de maintenir sa santé et sa sécurité. Ils sont adaptés après la mise en place de protections collectives.

En SVT on ne travaille jamais les EPI avec priorité absolue. Ils ont une fonction de protection collective. Leur utilisation est fonction des risques occasionnels.

Les gants de protection
Les gants de protection sont une mesure de protection qui protège les mains et les poignets contre les risques.

Les lunettes de protection
Les lunettes de protection sont une mesure de protection qui protège les yeux et les visages contre les risques.

Le masque respiratoire
Le masque respiratoire est une mesure de protection qui protège les voies respiratoires contre les risques.

La blouse en coton
La blouse en coton est une mesure de protection qui protège les vêtements personnels contre les risques.

Les lunettes de protection
Les lunettes de protection sont une mesure de protection qui protège les yeux et les visages contre les risques.

Le masque respiratoire
Le masque respiratoire est une mesure de protection qui protège les voies respiratoires contre les risques.

Pictogramme			
Danger de la substance chimique	Produits qui peuvent exploser au contact d'une source d'énergie (chaleur, étincelle, électricité statique, choc...)	Produits inflammables au contact d'une source d'énergie (chaleur, étincelle, électricité statique, choc...), au contact de l'air ou de l'eau par dégagement de gaz eux-mêmes inflammables.	Produits qui contribuent à propager un incendie : substances combustibles .
Exemple de substances utilisées en SVT	Produits cosmétologiques en bombe (aérosol)	Acétone, Solvant de chromatographies, Essence de téraétole, méthanol, ethanol, vernis.	Dioxygène Ozone Eau oxygénée Ippochlorite
Pictogramme			
Danger de la substance chimique	Gaz sous pression qu'ils soient comprimés, liquéfiés ou dissous.	Substances ou mélanges corrosifs pour la peau, les yeux et/ou les métaux. Substances à l'origine d'irritations graves.	Substances et mélanges présentant une toxicité très forte, létale même à faible dose.

L'enseignement de sciences de la vie et de la Terre et celui de biologie-écologie nécessitent des activités concrètes d'observation, de mesure, d'expérimentation, en classe et en extérieur. Quels que soient l'objet étudié, l'appareil ou le réactif utilisés, les conditions d'usage ne sont jamais neutres.

D'une part, il est indispensable d'assurer une sécurité optimale des personnes – élèves, professeurs et personnels de laboratoire – et des biens individuels et collectifs. D'autre part, la confrontation des élèves à un risque bien identifié, et pour lequel sont mises en place des mesures préventives explicites, a une fonction éducative utile pour les gestes quotidiens.

Plusieurs textes recensent les lois, bonnes pratiques et précautions à prendre en lien avec l'enseignement des SVT : notamment deux guides à télécharger et à lire (il serait également judicieux de les mettre à disposition dans tous les laboratoires de SVT)

- [Risques et sécurité en sciences de la vie et de la terre et en biologie-écologie](#)

Très important à lire : ce document récence explicitement les manipulations interdites, les précautions à prendre avec d'autres, etc.

- [Equiper et sécuriser les salles et laboratoires de SVT](#)

L'ORGANISATION DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE DE SVT

L'organisation de l'inspection pédagogique régionale de SVT

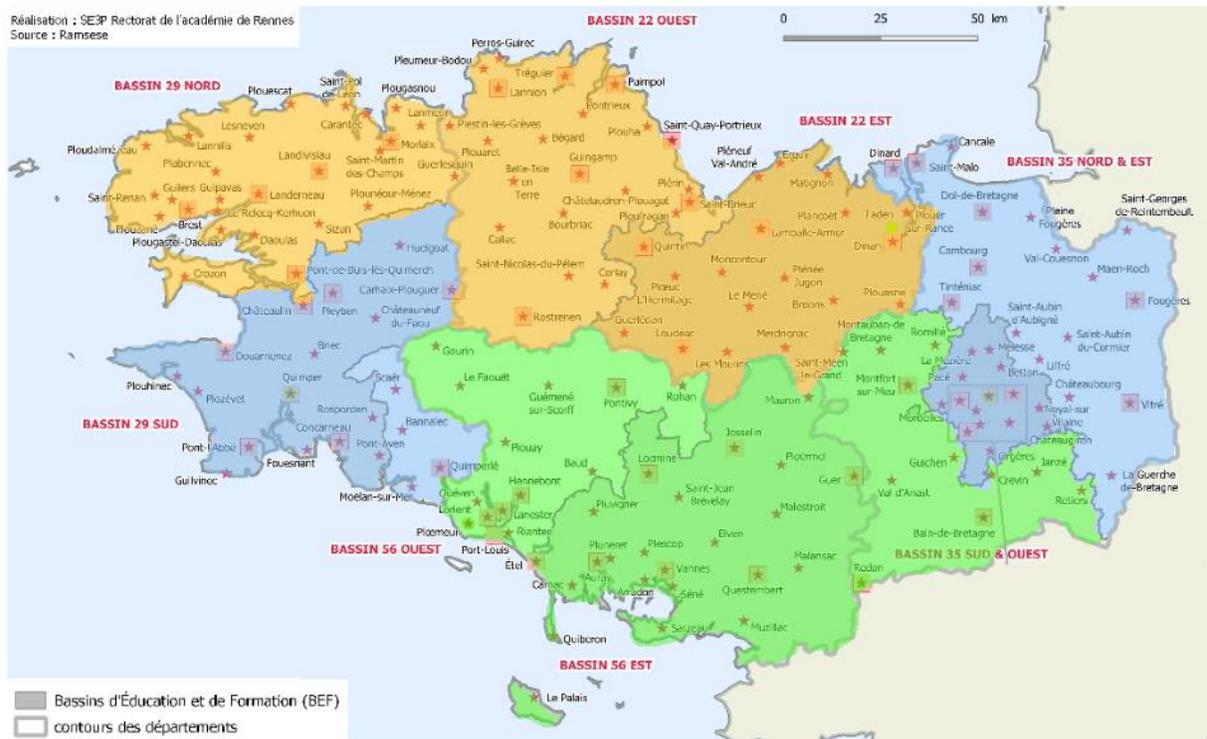
L'équipe d'inspection se compose donc de Johann GERARD, Eric LACOUTURE et Yves PEUZIAT.

Une répartition géographique vous indique vers quel membre de l'équipe d'inspection vous tourner préférentiellement :

Johann GERARD : Bassins 56 OUEST, 56 Est, 35 SUD et OUEST (zone en vert)

Eric LACOUTURE : Bassins 22 OUEST, 22 EST, 29 NORD (zone en orange)

Yves PEUZIAT : Bassins 29 SUD, 35 RENNES, 35 NORD et EST (zone en bleu) + Brest



Madame Monique DUPUIS est l'Inspectrice Générale du groupe des STVST, référente pour notre Académie.

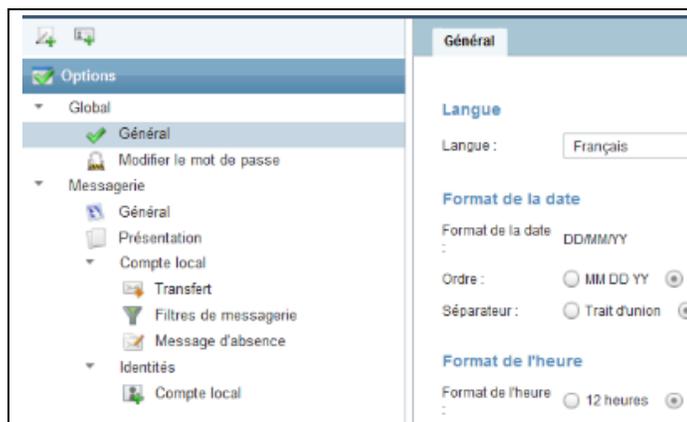
Le doyen de l'inspection générale de STVST est Monsieur Jean Marc MOULLET

LE WEBMAIL ACADEMIQUE

Le Webmail académique

Une **Boîte aux lettres académique** ([http:// webmail.ac-rennes.fr/](http://webmail.ac-rennes.fr/)), nous permet de vous adresser rapidement des informations disciplinaires qui peuvent vous parvenir par ailleurs sous forme écrite dans votre établissement. De ce fait, nous vous recommandons vivement de consulter les messages adressés sur votre **adresse académique** (en général : **prénom.nom@ac-rennes.fr** ; mot de passe : votre NUMEN lors de la première connexion), sinon il convient de contacter le service d'assistance informatique académique. Une manipulation simple vous permet de transférer automatiquement les messages adressés sur votre adresse académique vers votre adresse personnelle (Cf bas de page).

	<p>Par défaut, lors de la première connexion :</p> <ul style="list-style-type: none">votre identifiant est généralement la première lettre de votre prénom suivi de votre nom (nom en minuscules, parfois suivi d'un chiffre).votre mot de passe est votre NUMEN en majuscules. Vous pourrez changer ce mot de passe par la suite en allant dans le menu « options ». <p>En cas de problème de connexion, contactez « l'aide en ligne »</p> <p>La boîte aux lettres académique se présente sous forme très classique avec une boîte de réception dans laquelle vous trouverez le courrier arrivé (ouverture en cliquant sur le message).</p>
--	---

	<p>Pour transférer vos messages vers votre boîte personnelle :</p> <p>Allez dans « Options », Cliquez sur « Paramètres »</p> <p>Dans « transfert de message » indiquez votre adresse électronique personnelle et n'oubliez pas d'activer la coche « Activer la fonction de transfert »</p> <p>En cas de changement de votre adresse personnelle, n'oubliez pas de renouveler</p>
---	---

TOUTATICE : LA PLATEFORME ACADEMIQUE

Toutatice : la plateforme académique

Vous disposez d'une « vue métier », sur Toutatice, qui centralise à la fois les documents et informations institutionnels, les liens vers des ressources, l'accès à un espace d'échanges. Après ouverture de Toutatice vous avez donc deux nouveaux onglets accessibles : l'onglet « Espace SVT » ainsi que l'onglet « Sciences » qui regroupe tout ce qui est partagé avec nos collègues scientifiques de collège et de lycée (Thèmes de convergence, MPS, culture scientifique, etc.). Les différentes rubriques sont appelées à se compléter au fil du temps. Pour accéder à la plateforme Toutatice :

<http://www.toutatice.fr/portail>

Munissez-vous de vos identifiant et mot de passe de messagerie électronique professionnelle.

Dès votre première connexion nous vous conseillons de mettre le lien Toutatice en « favoris » de votre explorateur Internet.

Aller dans "Mes infos"

Mes ressources

Mes applications Mes infos Mes espaces Mes documents partagés Mes liens

Filter mes applications

MyToutatice.cloud

MyToutatice.cloud
votre Cozy respectueux de vos données personnelles

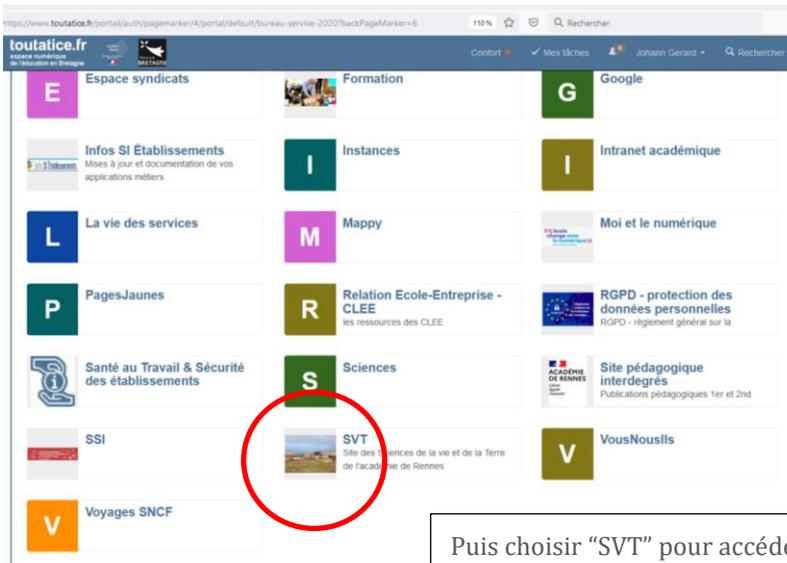
Applications accessibles sur le réseau des services académiques (rectorat et DSDEN)

A **Annuaire national des agents (AAA)**
Annuaire national des agents (AAA)

A **ARENA - Portail des applications métiers**
Accessibles depuis le réseau du rectorat

I **I-Prof - accès gestion**
Accompagnement carrière des enseignants

TOUTATICE : LA PLATEFORME ACADEMIQUE



Puis choisir "SVT" pour accéder à notre espace disciplinaire

La partie gauche regroupe les documents et informations institutionnels ainsi que des liens vers des sites reconnus.

La partie droite regroupe des liens vers des informations réactualisées à grande fréquence (Twitter, Edubases, etc.)



La partie centrale est « contextuelle » : son contenu dépend du lien que vous avez activé.

En guise d'accueil vous trouverez des informations rapides du type « Actualité », « dernières contributions ».

En fin de page vous trouverez le lien vers l'espace de mutualisation (« Espace collaboratif SVT »)

TOUTATICE : LA PLATEFORME ACADEMIQUE

LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS INSTITUTIONNELS

La rubrique de l'inspection pédagogique se décompose en cinq sous parties :

Sous rubrique	Contenus
La page des IA-IPR	Lettre de rentrée Documents attendus au cours d'une inspection
Panoramas SVT	Lettre de communication de l'inspection à périodicité variable
Les journées de l'inspection SVT	Planification de ces journées
Examens et concours	Documentation Olympiades, DNL.
Les personnes ressources	Groupes de secteurs, professeurs conseillers relais (DAAC)
Rapports et documents institutionnels	Rapports de l'IGEN, du ministère
Animations pédagogiques	Ensemble des documents utilisés lors des animations pédagogiques depuis 2008

Accès à la lithothèque académique

Au laboratoire renvoie vers quelques informations nationales ou académiques relatives au fonctionnement des laboratoires de SVT (Métiers du laboratoire, fournisseurs...) – Sécurité au laboratoire...

▶ La rubrique des IA-IPR
 L'équipe des IA-IPR de SVT
 Panorama SVT
 Les journées de l'inspection SVT
 Examens et concours élèves
 Les personnes ressources
 Textes officiels et documents institutionnels
 Animations pédagogiques
 ▶ Enseigner
 ▶ Lithothèque
 ▶ Au laboratoire
 Ressources numériques
 Au lycée
 Au collège
 Partenaires
 Didactique et pédagogie
 Banques de supports pédagogiques
 ▶ Se former
 Plan académique de formation
 Examens et concours

Bienvenue sur le si
 Cet espace vous pr
 Se former).
 Les espaces de tra
 Images du mois
 Bréhec : pérites ordo...
 A la une
 Liens vers des ressources pédagogiques
 C'est ave
 2018).

Personnes ressources

LITHOTHEQUE ACADEMIQUE

La lithothèque académique est un site en ligne qui propose des ressources scientifiques et pédagogiques sur des sites géologiquement remarquables de Bretagne. Une vingtaine de lieux sont ainsi présentés avec des itinéraires, des cartes, des photographies et des commentaires sur les objets géologiques observables.

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article564>

Une équipe de professeurs travaille depuis plusieurs années pour compléter cette base de données.

Contact : pour toute information (questions, proposition de nouveaux sites, intégration dans l'équipe...) : eric.lacouture@ac-rennes.fr

Monsieur Lacouture est professeur de SVT– Faisant fonction d'IA-IPR.

TICE ET USAGES DU NUMERIQUE

Un groupe de professeur est en charge de l'animation des TICE en SVT au niveau académique. Leurs principales missions sont l'animation de la plateforme TOUTATICE et de ses ressources en ligne, diffuser des innovations autour des usages du numérique.

Contacts :

jean-louis.gaudibert@ac-rennes.fr

Monsieur Gaudibert est professeur de SVT au lycée Emile Zola de Rennes. Il est l'interlocuteur académique des SVT pour les usages du numérique (I.A.N.)

bertrand.baleine@ac-rennes.fr

Monsieur Baleine est professeur de SVT et formateur à l'INSPE. Il s'occupe en outre de la lettre d'actualité SVT en tant que Webmestre

PERSONNES RESSOURCES

CONSEILLERS RELAIS DE LA DAAC

Un certain nombre de personnes ressources peuvent vous accompagner, en particulier dans la construction de projets scientifiques. Il s'agit des professeurs conseillers relais de la DAAC qui sont rattachés, soit à des structures, soit à des dispositifs. Nous vous en donnons la liste ci-dessous

Structures de culture scientifique et technologique		
Champs Libres - Espace des Sciences	Didier Thieurmel Yann Fournereau Anne Simonot	Didier.thieurmel@ac-rennes.fr yann.fournereau@ac-rennes.fr anne.simonot@ac-rennes.fr
Cité des Télécoms	Eric Millour	eric.millour@ac-rennes.fr
Musée Océanopolis - Brest	Laure Stervinou Corinne Nicolas-Mussot	laure.stervinou@ac-rennes.fr corinne.nicolas-mussot@ac-rennes.fr
Dispositifs		
CST56 + Robofesta	Bertrand Houdou	bertrand.houdou@ac-rennes.fr
CST 35- à la découverte de la recherche	Didier Thieurmel	didier.thieurmel@ac-rennes.fr
CST Pays de Lorient	Catherine Barrué	catherine.barrue@ac-rennes.fr
EDD 22	Philippe Colas	philippe.colas@ac-rennes.fr
EDD 29	Julien Bouzeloc	julien.bouzeloc@ac-rennes.fr
EDD 35	Stéphanie Didot-Bendorou	stephanie.didot@ac-rennes.fr
EDD 56	Anthony Poisson	anthony.poisson@ac-rennes.fr
Agenda 21 scolaires et démarche E3D	Didier Périou	didier.periou@ac-rennes.fr
EAD-SI	Gabrielle Rousseau	gabrielle.rousseau@ac-rennes.fr

D'autres conseillers relais peuvent également être sollicités sur l'ensemble des champs culturels. Une liste avec les missions peut être consultée à l'adresse :

EDUCATION A LA SEXUALITE

Un groupe de pilotage académique est chargé d'impulser l'éducation à la sexualité dans le cadre des textes nationaux et tout particulièrement dans celui de l'orientation définie par la "convention interministérielle 2013-2018 sur l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif" et des actions définies à l'échelle régionale par la convention académique. L'éducation à la sexualité contribue ainsi à développer l'égalité entre les sexes. Un groupe de 4 formateurs interdegrés et intercatégoriels peut être contacté dans chaque département afin d'assurer des formations d'initiative locale (FIL).

Contact : karine.gueho-liguet@ac-rennes.fr

FICHE PRATIQUE A DESTINATION DES PERSONNELS AGENTS NON TITULAIRES.

Fiche pratique à destination des personnels Agents Non Titulaires.

MON ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT

Rencontrer le chef d'établissement pour prendre connaissance du règlement intérieur, des listes de classes, de l'emploi du temps, de diverses données matérielles (codes entrée, code photocopie, clés, etc.)

Rencontrer l'équipe disciplinaire pour prendre connaissance des matériels disponibles, des projets pédagogiques en cours, des pratiques d'évaluation et autres choix pédagogiques spécifiques à l'établissement et ses équipes éducatives

Prendre connaissance des consignes de sécurité (voir également les ressources dans partie dédiée de ce document)

LA PREPARATION DES COURS

Un manuel scolaire n'est pas le programme. Les programmes officiels à appliquer sont précisés en pages 5 et 6 de ce document.

FORMATION

Un parcours de formation vous est proposé sur la plateforme Magistère (accès également possible à partir de la plateforme Toutatice).

Cette formation en autoformation a pour objectif d'aider les enseignants non titulaires nouvellement nommés à prendre leurs fonctions. Elle est accessible en auto-inscription à tout moment de l'année.

Lien de l'offre de formation (il faut posséder son identifiant et mot de passe académique) :

https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=course#offer=562

ou

<https://magistere.education.fr/ac-rennes/enrol/index.php?id=7891>

FICHE PRATIQUE A DESTINATION DES PERSONNELS AGENTS NON TITULAIRES.

The screenshot shows the m@gistère website interface. At the top, there are navigation links: 'Mes parcours', 'Offre de formation', and 'Offre de parcours'. The main heading is 'Accompagnement à l'entrée dans le métier des agents non titulaires - niveau 1' with a star icon. Below this, there is a 'SOMMAIRE' (Table of Contents) sidebar with a red header and a list of menu items: 'Accueil', 'Mes premières démarches', 'Les acteurs et instances de mon établissement', 'Mon environnement de travail', 'Les référentiels et les programmes', 'La construction et l'animation de mes séances pédagogiques', 'Conclusion', 'Forum d'échange', and 'Page formateur'. The main content area is titled 'Options d'inscription' and features a section for 'Accompagnement à l'entrée dans le métier des agents non titulaires - niveau 1'. A description states: 'Cette formation en autoformation a pour objectif d'aider les enseignants nouvellement nommés à prendre leurs fonctions. Elle est accessible en auto-inscription à tout moment de l'année.' Below this, there is a section for 'Auto-inscription (Participant)' with the text 'Aucune clef d'inscription requise.' and a blue 'M'inscrire' button.

Objectifs visés :

- appréhender les premières démarches à effectuer au sein de l'établissement,
- identifier les acteurs et leurs missions,
- découvrir l'environnement de travail, numérique, institutionnel, ...
- s'approprier les notions de programmes et de référentiels,
- installer un climat propice aux apprentissages,
- construire et mettre en œuvre une séance.